

\$300,000,000. Les fermiers demandent notamment:

I.—Le libre échange réciproque entre le Canada et les Etats-Unis en matière de produits horticoles, agricoles et d'élevage, d'engrais, de combustible, d'huile d'éclairage et de graissage, de produits de la pêche et de la forêt ainsi qu'en instruments agricoles, véhicules mécaniques et leurs pièces détachées.

II.—Octroi à l'Angleterre d'un rabais de 50 p.c. sur le tarif général pour ses produits et réductions graduées de manière à obtenir le libre échange intégral avec la Grande-Bretagne dans les dix ans. En même temps, tout avantage accordé aux Etats-Unis dans le traité de réciprocité proposé s'étendrait automatiquement à la Grande-Bretagne.

III.—Construction et exploitation par l'Etat d'une ligne de chemin de fer se rendant à la Baie d'Hudson.

IV.—Rachat et exploitation par l'Etat des éleveurs à grains à Fort William et à Port Arthur et établissement par l'Etat d'autres éleveurs à des points terminis.

V.—Création d'établissements aux frais du public pour l'abattage et la préparation des viandes en vue d'augmenter le commerce d'exportation.

VI.—Passation d'une loi autorisant la formation de Sociétés Coopératives de Consommation.

Les fermiers, dans leurs demandes, n'ont en vue que leur propre intérêt qui passe avant celui du pays. Les progrès du Canada, le développement de ses ressources, de ses industries et de son commerce ne les émeut guère.

Ils veulent le retrait des droits sur tout ce qu'ils consomment ou emploient. Ils n'ont aucun souci des revenus du gouvernement qui peuvent diminuer, mais ils savent bien réclamer des faveurs qui augmenteraient les dépenses fédérales.

Les fermiers semblent ignorer qu'il ne se produit pas que du grain au Canada. Ils font bon marché des autres industries manufacturières et les sacrifieraient volontiers pour dépenser quelques piastres de moins par année. Pour les satisfaire, il faudrait changer complètement la politique fiscale du pays et ruiner nos propres industries. Insensés qui ne voient pas que le jour où nos industries domestiques seraient ruinées, les industries étrangères seraient maîtresses de nos marchés et nous vendrions leurs produits aux prix qu'elles fixeraient elles-mêmes, sans s'occuper des crialleries des fermiers de l'Ouest, cette collection d'égotistes mal avisés.

Ces jour-là ont le droit de travailler et de vivre au même degré que les fermiers. Ce serait une politique criminelle que de favoriser la production étrangère au détriment de l'industrie nationale.

Beaucoup d'Américains se sont établis dans l'Ouest depuis quelques années. Ils semblent mener les fermiers et leur dicter une politique américaine et anti-canadienne. L'Est canadien ne compte pas pour eux; leur frontière, de ce côté, s'arrête à la ligne qui sépare le Manitoba de la province d'Ontario, mais ils supprimeront volontiers toute barrière du côté du Sud.

Plusieurs des demandes des fermiers nous montrent qu'ils versent dans le socialisme, le socialisme d'Etat. Nous ne voulons pas plus la nationalisation des éleveurs que des chemins de fer et nous ne voyons pas bien l'Etat faire le commerce des viandes et l'abattage des animaux, de façon à éviter aux fermiers toute perte ou tout risque possible. Si les fermiers ont besoin des éleveurs, du chemin de fer et d'un établissement d'abattage et de préparation des viandes, qu'ils créent eux-mêmes ces entreprises à leurs propres dépens et non aux frais de la population de l'Est du pays dont ils provoqueraient la ruine, si le gouvernement prêtait une oreille à toutes leurs doléances.

ASSOCIATION DES FEMMES D'AF- FAIRES DE MONTRÉAL

Jeuili, le 15 décembre dernier, a eu lieu au Monument National, l'inauguration des séances officielles de "l'Association des femmes d'affaires de Montréal," de création récente. Cette Association est affiliée à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

A cette première réunion assistaient un bon nombre de personnes ayant fait leur marque dans le commerce et l'industrie. A Madame Guérin-Lajolle revint l'honneur de faire le discours d'ouverture dont l'éloquence fut soulignée par de nombreux applaudissements.

M. O. S. Perrault, Président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, dans une conférence très instructive, indiqua l'objet des Chambres de Commerce, leur fonctionnement, leurs travaux, etc.

Il félicita chaleureusement les femmes d'affaires de leur idée de former une Association. Ne pouvant donner en entier la conférence de M. O. S. Perrault, nous citerons au moins sa péroraison: "Nous vivons dans un siècle de progrès indiscutable. — Les découvertes de la science en tous genres ne se comptent plus. — L'industrie accomplit tous les jours des merveilles. — Pourquoi s'étonnerait-on que les idées subissent aussi une orientation nouvelle, et que par suite, surgissent des Associations comme celle que nous inaugurons aujourd'hui? Les

besoins nouveaux ne créent-ils pas des obligations nouvelles? Puisque les femmes (qu'on appelle quelquefois "le sexe faible" mais qui, en bien des circonstances, sont plus énergiques que nous) subissent involontairement le contrecoup des événements malheureux qui atteignent parfois leur mari, leur père ou leur frère, n'est-il pas juste qu'elles sentent le besoin de s'unir pour se protéger mutuellement?

"Avec l'intuition qui les caractérise et la connaissance exacte des détails qu'elles possèdent, il est certain qu'en maintes circonstances, elles réussiraient sans aucun doute.

"Les membres de votre Fédération s'accordent, je crois, à reconnaître que toutes les carrières masculines ne peuvent convenablement être ouvertes aux femmes. Pour ma part, je craindrais trop pour elles les heurts et les conflits dont leur délicatesse innée aurait à souffrir; mais j'appuie de toutes mes forces tout mouvement ayant pour but de protéger leurs intérêts. Je ne conçois pas très bien qu'elles puissent s'intéresser à ce que des navires d'un très fort tonnage remontent le Saint-Laurent et à ce que la construction d'une cale-sèche se fasse à Montréal plutôt qu'à Québec, mais je crois que des questions telles que: la diminution des taxes municipales, — des licences d'hôtels, — des maisons de jeux, — de la loi de faillite, voire même de l'Exposition ne les laisseraient pas indifférentes.

"Aussi, est-ce de tout coeur que je vous dis: "C'est avec bonheur que nous vous tendons la main puisque nous marchons vers le même idéal et que votre douce influence se fait heureusement sentir dans nos foyers, dont vous êtes les reines; apportez-nous le concours éclairé de vos conseils et de vos bonnes volontés, afin que nos efforts réunis tendent vraiment à démontrer que "L'UNION FAIT LA FORCE" et que de l'échange des idées jaillit la lumière."

Madame Bouthillier fit un rapport intéressant des réunions préliminaires et du programme à suivre dans l'entreprise immédiate des travaux d'études nécessaires au bon fonctionnement de cette importante Association.

Enfin eurent lieu les élections dont voici les résultats: Présidente, Mme Bouthillier; vice-présidentes, Mme Chouinard et Mlle Champagne; secrétaires, Mmes Pinoteau et Michaud; trésorière, Mlle Bousquet; auditrices, Mmes Terroux et Laquette; conseillères, Mmes Teasdale, Bessette, Asselin, Mlle Delisle, Brunet.

Les assemblées régulières auront lieu le deuxième mercredi de chaque mois et seront annoncées dans les colonnes de la Fédération.